

Séance du jeudi 15 décembre 2022
Date de Convocation : jeudi 8 décembre 2022
Nombre d'Administrateurs en exercice : 13

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-260110036-20221215-DEL202239-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Affichage : 16/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Délibération n° 2022.39

OBJET - DRE – Projet « Récit de vie et Parentalité »

Présents : Thierry ABERT, Fabrice BORGET, Raphaël DURET, Yvonne GAHWA, Patrick LEVRAT, Patricia MEDEVIELLE, Catherine MICHON, Nadia OULED-SALEM, Michaël RUIZ, Brigitte VISO

Excusés : Jean-François DEBAT, Alexa CORTINOVIS, Thierry NICOLOSI

EXPOSE

Rappel du contexte ou de l'existant et références

Dans le cadre de l'accompagnement réalisé par le DRE, plusieurs fragilités récurrentes ont mené l'équipe à réfléchir un projet autour des liens intra familiaux et récit de vie.

En effet, les familles accompagnées montrent des fragilités importantes sur le plan de la parentalité, que ce soit d'ordre psychologique, moral, culturel ou social.

C'est pourquoi, une action expérimentale est menée depuis le mois d'octobre en partenariat avec le CSMP et R.A.P. Production, afin de :

- Favoriser l'estime de soi : valoriser l'attitude parentale et celle de l'enfant.
- Cultiver la notion de plaisir
- Mettre en sens la réalité familiale au service d'un fonctionnement éducatif et parental plus apaisé (identité familiale, individuelle, faire trace de l'histoire familiale)
- Amener les enfants et les parents à être plus acteurs et autonomes (scolarité, santé.) Déjouer les freins à la mobilisation
- Impulser un mouvement vers le droit commun (culture, scolarité) grâce au support écriture/arts.

Motivation et opportunité de la décision

Lors des 1ères séances, les participants ont pu exprimer le souhait de réaliser un support vidéo de ces ateliers, c'est pourquoi il a été proposé de confier une mission complémentaire à Clem Prod pour la création d'un film-reportage.

Aussi, il est proposé de confier une prestation à Mr Clément Cortinovic (Clem prod).

La prestation consiste à créer un film-reportage du projet « Récit de vie et parentalité » porté par le DRE.

Partenariat

L'intervenant Clem prod interviendra en tournage lors des séances programmées avec le prestataire Rimé, les 30/11, 14/12 et 21/12 ainsi que lors de la restitution officielle le 11/01/2023.

Les séances seront réalisées dans une salle mise à disposition gratuitement par la Ville (Salle Marthe Suchel). Le groupe sera constitué de 20 à 25 personnes environ (15 à 20 enfants et 5 à 10 parents).

Les séances seront reportées en cas d'absence du prestataire.

Ceci exposé, il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le projet de la convention présenté et autoriser la Vice-présidente à le signer.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les termes de la convention avec le prestataire Clem prod, en vue d'une mission de tournage, montage et exportation d'un film.

AUTORISE la Vice-Présidente du CCAS à signer la présente convention. Cette dernière est annexée à la présente délibération.

PRECISE que la convention est conclue pour une période de 3 mois. Elle prendra effet à compter de novembre 2022 et prendra fin en janvier 2023.

Impacts financiers

Les crédits sont inscrits sur le budget 2022 pour un montant de 1 000 €, chapitre 011 « Charges à caractère

g
é
n
é
r
a
l

»

-

A
r
t
i
c
l
e

6
2
2
8

«

R
é
m
u